

Bienvenue à toutes et à tous pour cette cérémonie du 14 juillet 2020, un 14 juillet bien particulier, vous le savez.

Le 14 juillet, c'est à l'origine l'occasion de remettre en mémoire la prise de la Bastille et l'abolition des privilèges, c'est la fête nationale, fête où la République célèbre ses héros, qu'ils soient civils ou militaires.

Cette année, il a été décidé en haut lieu de célébrer et d'honorer toutes les personnes qui se sont engagées dans la lutte contre la Covid-19, et qui ont assuré pendant cette période éprouvante du confinement la continuité de l'activité.

Nous célébrerons tout d'abord les personnels soignants, ici à Auterive : les médecins libéraux qui ont géré le Centre Covid et ont assuré le lien avec l'hôpital, les infirmiers et aides à domicile qui ont continué à visiter et soigner les malades et les personnes âgées, les personnels des EHPAD, sans oublier les pompiers qui ont continué à assurer la gestion des urgences, les gendarmes et la Police Municipale qui ont contribué à l'effort collectif du respect du confinement.

Nous pouvons tous les applaudir.

Nous remercions aussi tous les personnels des collectivités territoriales qui ont assuré le ramassage des ordures, qu'elles soient dans des containers ou pas... car, malheureusement, les incivilités n'ont pas cessé pendant et après cette période de confinement !

Honorons le personnel enseignant qui a assuré les cours à distance et gardé le lien avec les enfants et leurs parents, le personnel mairie qui a continué à encadrer les enfants des personnels prioritaires et assuré la reprise des écoles après le 11 mai, toutes celles et tous ceux qui ont continué leur activité en télétravail, et n'oublions pas tous ceux (et celles d'ailleurs...) qui ont participé à la confection des masques lavables, qui ont organisé le travail et la

distribution de ces masques.

Que toutes et tous soient chaleureusement remerciés ici ! Nous pouvons les applaudir aussi.

Célébration, oui ; fête en pointillés

Nous avons, pour des raisons qui sont évidentes, annulé les festivités du mois de juillet et en particulier le feu d'artifice comme dans la plupart des communes, car il aurait amené beaucoup de monde et le risque était trop grand, dans la mesure où la maladie perdure.

La fête locale avec bal et buvette n'aura pas non plus lieu cette année, mais, à la demande expresse des forains qui nous ont fait valoir leur droit au travail comme les commerçants ambulants du marché, nous avons autorisé leur venue -avec l'accord de Madame le Sous-Préfet-.

Donc, la fête foraine aura lieu sur l'esplanade de la Madeleine du vendredi 17 au lundi 20 juillet prochains.

Comme lors de tout regroupement de foule important, il est impératif que toutes les précautions soient prises, et l'organisation sérieuse de cet événement doit permettre de faire respecter les gestes barrière. Nous serons heureux si tout se passe bien, mais cela passe aussi par la prise de conscience de tous et de chacun : soyons raisonnables et respectueux des autres.

Pensons encore et toujours à nos proches les plus fragiles ; nous ne devons pas les contaminer !!!

Liberté, Égalité, et Fraternité avant tout.

Restons unis dans ce combat pour nos concitoyens. Prenez soin de vous et des vôtres.